



*Un autre regard*

# Le Bulletin de liaison de la Seine-Saint-Denis

Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques et de leurs associations  
Reconnue d'Utilité Publique

N° 1 – Février 2008

## UNAFAM 93

Section de la  
Seine-Saint-Denis  
Siège : UDAF 93

Correspondances :  
E.P.S. de Ville-Evrard  
202 avenue Jean Jaurès  
93330 Neuilly-sur-Marne

☎ : 01.43.09.30.98  
(répondeur)

Permanences de 11 h à 12 h

courriel :

[93@unafam.org](mailto:93@unafam.org)

## SOMMAIRE

- P. 2/4 - Assemblée Générale du samedi 19 janvier 2008 à Neuilly-sur-Marne
- P. 5/6 - Café-rencontre du 15 décembre 2007 sur les groupes de parole (page en encart)
- P. 6 - Les groupes de parole en Seine-Saint-Denis

## DATES À RETENIR

- Réunion dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale le vendredi 21 mars à Bobigny sur l'isolement.
- Réunion-débat pour les frères et sœurs le 17 mars 2008 à 19h30 à Paris (renseignements au 01.53.06.30.43).

## Mot du Président délégué

Chères adhérentes, chers adhérents,

Ce premier éditorial de l'année 2008 est aussi le premier que je rédige. J'ai pris le relais de François THIEUZARD, depuis l'Assemblée Générale du 19 janvier, au poste de Président Délégué de l'UNAFAM Seine-Saint-Denis.

Je tiens à le remercier vivement, au nom de nous tous, pour son action déterminante au cours de ces quatre dernières années.

François ne nous quitte pas, nous profiterons de sa précieuse collaboration longtemps encore ; il s'investira, entre autre, dans le lourd dossier du logement pour handicapés psychiques en Seine-Saint-Denis.

Au nom de l'association, je vous adresse, à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2008.

Je vous remercie, par avance, pour le soutien massif que vous continuerez à nous apporter.

J'adresse également mes vœux à tous nos partenaires : soignants, sociaux, associatifs et élus locaux, en souhaitant une collaboration encore plus fructueuse.

C'est avec eux, grâce à nos actions, que nous changerons positivement notre environnement.

Le Président Délégué  
Jean-Claude DAVIDSON

Siège National : 12, Villa Compoin – 75017 PARIS - Tél. : 01.53.06.30.43

Service écoute-famille : 01.42.63.03.03 - [www.unafam.org](http://www.unafam.org)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 19 JANVIER 2008

Nous tenons à remercier chaleureusement le Docteur Djéa SARAVANE, Médecin chef du service des soins somatiques de l'E.P.S. de Ville-Evrard, de nous avoir consacré de son temps et de son expérience lors de son intervention sur les addictions à notre Assemblée Générale. Lors de notre prochain bulletin de liaison, un compte-rendu y sera consacré.

### BILAN DE CES DERNIÈRES ANNÉES

En se référant aux rapports d'activités des années antérieures, nous pouvons mesurer l'évolution de la section UNAFAM Seine-Saint-Denis.

**Depuis les années 2001/2003, la section commençait à réfléchir sur les actions à mener pour se développer et aussi se faire reconnaître par les institutionnels et les soignants des secteurs. Cette époque illustrant également la volonté d'articuler action nationale et locale.**

Quelques étapes ont marqué ces années de travail intense avec un début encourageant de résultats, c'est :

- le **rapport de M. Michel Charzat**, Député Maire du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris traitant du sujet difficile de la santé mentale dans la Cité,
- la **parution du livre blanc sur la santé mentale en juin 2001** qui a permis de faire apparaître et comprendre les difficultés de vie et les besoins des personnes souffrant de troubles psychiques dans la Cité et de ce fait d'attirer l'attention de tous les élus,
- la **reconnaissance du HANDICAP PSYCHIQUE dans un discours prononcé par le Président de la République, M. Jacques CHIRAC, le 3 décembre 2002,**
- le **vote par le législateur de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances : loi reconnaissant le handicap psychique, ce qui a été déterminant pour les actions futures.**

Cela a entraîné lors des années 2003 et 2004, la préparation de cette nouvelle loi sur le handicap qui y incluait le handicap psychique et en conséquence **beaucoup de réunions aussi bien sur le plan national que départemental.**

Cela se traduit au Conseil Général par notre présence dans les réunions de travail du Forum Santé auxquelles participaient les soignants, les élus et les travailleurs sociaux. Représentation des familles de l'UNAFAM à tous les échelons de la vie publique et politique.

Cela a sollicité notre présence lors de la mise en place par le Préfet et la DDASS du Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées.

Cela a favorisé de nombreuses réunions tout au long de l'année pour la préparation de la mise en fonction de la Maison Départementale des Personnes Handicapées et son fonctionnement. Election des représentants des associations à la Commission Exécutive et à la Commission des Droits et de l'Autonomie.

(La section de l'UNAFAM Seine-Saint-Denis est représentée au sein de la MDPH dans la Commission Exécutive et à la Commission des Droits et de l'Autonomie).

**Il faut également rappeler brièvement notre investissement en direction des hôpitaux.**

A l'**E.P.S. de Ville-Evrard**, lors de la mise en place de l'accréditation qui a généré de très nombreuses réunions et commissions de travail où nous participions.

L'ensemble de ces actions a débouché sur des démarches pour obtenir de l'**ARH le financement** du poste de chargée de missions.

Parallèlement aux initiatives, les familles adhérentes de l'UNAFAM Seine-Saint-Denis prenaient leurs places dans des réalisations.

- En octobre 2004, lors d'une réunion sur les Clubs au Ministère de la Santé (à laquelle participaient la FNAP-Psy, les Croix-Marines et l'UNAFAM.

La Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, Mme Marie-Anne Montchamp, allouait une enveloppe de 20 millions d'euros pour la création des clubs dans les départements.

Sur le département, nous avons pu nous faire connaître auprès du CLICOSS, organisme qui fédère les actions des travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis.

- **La parution de la circulaire du 29 août 2005**, prévoyant les modalités de création des **G.E.M.** et de leur modalité de financement, a permis à des familles adhérentes de créer l'association « A PLAINE VIE » et le premier G.E.M. de l'UNAFAM sur le département. Une association « BOL D'AIR » est créée sur la ville de Montreuil par les adhérents de l'UNAFAM. La municipalité met à leur disposition un pavillon avec jardin, ce qui est très appréciable, et permet la création d'un autre GEM.

Bien sûr à ces activités s'ajoutent celles qui réunissent les familles, comme les cafés-rencontres et la participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

- Nous avons eu, au sein de l'UNAFAM national et aussi des sections, à nous mobiliser pour faire retirer les articles d'un projet de loi qui ne nous donnait pas satisfaction.

En effet, traiter dans une loi sur la sécurité, les soins des personnes en souffrances psychiques, cela ne pouvait être admis par les familles et les soignants. Il faudra rester vigilants.

Bien sûr à ces activités s'ajoutent celles qui réunissent les familles, comme les cafés-rencontres et la participation à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

## PERSPECTIVES 2008

Après quatre années d'actions au sein de la section, avec une équipe de bénévoles actifs, la section de la Seine-Saint-Denis est reconnue auprès des institutionnels et des soignants comme une association de familles et du handicap active et compétente.

❖ Il reste encore à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de nos proches en souffrance et handicapés dans le domaine du logement et de l'accompagnement. Des S.A.V.S. (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale) sont à créer sur le département.

❖ D'autres questions d'actualités apparaissent qui nous obligeront à être attentifs, **particulièrement les franchises médicales**. Celles-ci viendront financer les nouveaux besoins de santé publique (cancer, Alzheimer, etc.). Cette méthode de financement pose plusieurs problèmes.

C'est seulement une partie de la population (les malades) qui sera concernée par ces franchises. Ce qui pose la question de notre conception (nouvelle) de la solidarité nationale.

Comment les personnes les plus en difficultés (faibles revenus, jeunes sans mutuelle) pourront-elles assumer cette charge, quelles conséquences pour les malades ?

❖ Nous aurons également cette année à soutenir et renforcer le travail des familles adhérentes dans leurs initiatives. Soutien pour les usagers du Groupe d'Entraide Mutuelle « A Plaine Vie » à Saint-Denis et la création du G.E.M. « Bol d'Air » à Montreuil.

❖ Soutien à IRIS-MESSIDOR qui est un E.S.A.T. de transition destiné aux personnes fragilisées par des troubles psychiques. Il propose un parcours progressif et individualisé pour aider les travailleurs à retrouver rythmes et gestes professionnels afin de les aider à préparer leur retour en milieu ordinaire de travail.

❖ Poursuite des groupes de parole pour les familles à Aulnay-sous-Bois et à Saint-Denis et création d'un groupe de parole vers Montreuil-sous-Bois.

❖ Poursuite du nouveau point d'écoute une fois par mois au sein de l'hôpital Robert Ballanger.

❖ Il existe le site UNAFAM national [www.unafam.org](http://www.unafam.org). Nous allons mettre en place la page de l'UNAFAM Seine-Saint-Denis [93@unafam.org](mailto:93@unafam.org).

❖ Enfin dernier point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale : le renouvellement des membres du bureau

Le Président Délégué François THIEUZARD a souhaité cesser son mandat.

Jean-Claude DAVIDSON se présente pour le remplacer.

Le changement du Président Délégué et l'incorporation d'un nouveau membre au sein du bureau. Mr Jean-Paul LE BRONNEC se déclare volontaire pour en faire partie.

### Bureau UNAFAM Seine-Saint-Denis année 2008

Président Délégué : Jean-Claude DAVIDSON

Vice-président : François THIEUZARD

Secrétaire : Georges OGER

Trésorière : Christiane VERNOIS

Non défini : Jean-Paul LE BRONNEC (rôle à définir lors de la première réunion de bureau).

Le Bureau en partie renouvelé, sous l'impulsion de Jean-Claude DAVIDSON, continuera à développer les actions de l'UNAFAM en Seine-Saint-Denis dans l'intérêt des familles et de leurs proches en souffrance.

## **Résumé des prises de notes du Café-rencontre du samedi 15 décembre 2007 à Ville-Evrard**

Il s'agit d'une synthèse des expressions sur les ressentis des familles à propos des groupes de parole.

### **DES GROUPES DE PAROLE : COMMENT ET POURQUOI FAIRE ?**

- Un bien pour soi-même que l'on vient rechercher dans les groupes de parole ?

C'est un lieu de rencontres, d'échanges où l'on partage en toute confiance avec le sentiment d'être compris. Les familles qui s'y déplacent n'ont pas toutes les mêmes problèmes, mais le groupe de parole (GP) est devenu le lieu où l'on est devenu amis.

Les familles ne sont pas toutes au fond du trou en même temps. De ce fait c'est moins lourd et c'est réconfortant de voir celles qui s'en sortent. Il faut repérer les petits mieux. Ce que l'on supporte c'est très lourd. Il n'y a pas de recettes, mais les expériences des uns peuvent servir aux autres. L'expérience de certains qui permet de trouver des solutions pour soi-même.

- L'intérêt d'un GP, c'est d'être compris

Par exemple le GP a permis à une personne de mieux comprendre son conjoint et le cheminement homme/femme qui est différent. Il y a dans les GP une compréhension des situations que l'entourage ou les familles ne comprennent pas toujours.

Chacun peut dire où il en est, on suit l'évolution des proches avec des hauts et des bas. Cela permet d'avoir des raisons d'espérer, d'être patient.

Le but du GP est d'améliorer le quotidien difficile des adhérents. Le GP doit être axé sur la famille, pas forcément sur le malade lui-même.

Les membres se réconfortent en se racontant leur vécu. C'est une aide précieuse, une main tendue.

- Il faut un professionnel dans le groupe

Certains ne peuvent pas parler tout de suite. À certains moments on ne peut pas prendre de la distance. Il y a des étapes à prévoir dans le groupe de parole.

Un psychologue doit aider la famille à apprendre à être patiente. Le rôle du psychologue est de distribuer le temps de parole. Cela nécessite une grande confiance entre famille et psychologue.

Un participant indique qu'il existe un GP où on débute sur un évènement ou un thème, Noël par exemple. Cela donne aux participants une entrée en matière un sujet de discussions qui leur permet de se situer.

Il y a une très grosse difficulté à parler de nous, nous sommes envahis par le proche qui est malade. Il y a de la désespérance, de la honte. Il faut éviter des écueils et enlever l'idée de la culpabilité, éviter la fusion, se protéger. Le groupe de parole doit permettre de se décharger du ressenti.

- Les GP une étape dans le cheminement de la famille

Les discussions entre anciens et nouveaux ne sont pas toujours faciles : impression de perdre son temps, de se répéter, mais aussi la possibilité de mesurer le chemin parcouru et les étapes franchies.

Certaines familles se sentent mieux, d'autres moins bien. Une participante indiquait qu'après deux participations à des GP elle avait abandonné.

A Aulnay-sous-Bois, certaines familles ont quitté le GP au bout de quelques mois, d'autres sont restées, de nouvelles sont arrivées. C'est une rencontre mensuelle qui tourne bien aujourd'hui. Il peut y avoir des difficultés à suivre les GP car on se raconte toujours les mêmes choses, cela peut donner le sentiment de ne pas sortir de la douleur.

Un participant indique qu'il a suivi deux ans un GP, que c'est bien mais qu'il n'y participera plus. Cela a été une bonne expérience mais il y a un moment où il faut lâcher ; se répéter et entretenir ses problèmes n'est pas souhaitable pour soi-même. C'est un moment nécessaire, un cheminement de famille, cela permet de prendre du recul aussi.

Plusieurs questions nous ont été posées sur le fonctionnement des groupes de parole. Nous le détaillons au verso de cette page.

- L'animation

A Montreuil existe un GP animé par le Dr Lallart. C'est un groupe où le psychiatre aborde un thème à chaque réunion mais où parfois les affaires personnelles viennent s'y greffer (soignant dans son service). Chacun vient déposer un peu de son fardeau.

Autre expérience à Bondy avec le Dr Chaltiel, lui ne dit rien, une famille se jette à l'eau et ça démarre, on fait en sorte que tout le monde s'y mette, difficile de mettre un frein à ceux qui monopolisent la parole et qu'il faut canaliser. Il y a aussi de la consultation, mais ce n'est pas gênant, cela fait partie du GP, une indication pour le soignant, info qu'il n'aurait pas eu autrement.

Un psychiatre vient dans ces groupes de parole également pour écouter les familles, c'est une source de renseignements très précieux pour lui et pour le soignant. Mais est-ce qu'un chef de service est à même d'assurer un GP et les familles le souhaitent-elles toutes ?

- La place des anciens et des nouveaux :

Autres questions posées, les anciens et les nouveaux, quand les nouveaux arrivent, c'est très perturbateur. Un participant insiste sur la notion d'homogénéité (10 personnes en situation difficile) ; on travaille ensemble pendant plusieurs séances. C'est la spécificité du groupe. Il faut un minimum de constance (régularité) pour établir des liens et la thérapie dépend de la stabilité du groupe (les mêmes personnes).

Une proposition est faite d'un groupe avec seulement de nouveaux arrivés mais financièrement est-ce possible ? La présence de nouveaux ne gêne pas d'autres personnes qui pensent que la diversité du groupe est enrichissante.

- Les questions pratiques

Dans les GP sont abordés tous les sujets qu'ils soient thérapeutiques ou sociaux (tutelles, curatelles, appartements thérapeutiques, relations avec les institutions, voisinage...), mais il ne faut pas confondre GP et groupe de travail, dans certains groupes il est cependant arrivé qu'une assistante sociale vienne participer ponctuellement. La question est alors posée, peut-on faire des séquences strictes (1/4 d'heure, 1/2 heure) pour répondre à des questions précises dans chaque réunion, ou des thèmes de réflexion dans le GP sur plusieurs séances pour répondre aux différentes questions de chacun (exemple : insertion, prise de médicaments) ? Pour certains, un groupe de parole n'est pas seulement une réunion de parole.

- L'attente des participants

Il faut que le GP perdure, qu'il se développe. Il y a eu du chemin parcouru depuis l'époque où se faisaient des réunions « à la bonne franquette ». Cela rejoint une demande des participants d'un GP qui n'a plus de psychologue.

## LES GROUPES DE PAROLE EN SEINE-SAINT-DENIS

Poursuite des groupes de parole animés par une psychologue clinicienne, Mme G. DRAGIN, dans le but d'aider les familles et de les soutenir.

### A Aulnay-sous-Bois :

Prochaines réunions les samedis 8 mars, 12 avril, 31 mai et 21 juin 2008 de 10 h à 12 h, rue Vercingétorix n° 78, à la salle municipale mise à disposition par la Vie Associative.

### A Saint-Denis :

Prochaines réunions les mardis 4 mars, 1<sup>er</sup> avril, 6 mai et 3 juin 2008 de 18 h à 20 h, rue de la République n° 21, dans une salle mise à disposition par le Groupe d'Entraide Mutuelle GEM « A Plaine Vie ».

Pour s'inscrire à ces 2 groupes de parole, contacter l'UNAFAM 93 au 01 43 09 30 98 ; la chargée de missions transmettra votre demande aux coordinateurs Christiane VERNOIS et Jean-Claude DAVIDSON.

### A Montreuil :

Un groupe de parole sera créé au cours du premier trimestre 2008 suite à la demande de familles présentes au café-rencontre du 15 décembre 2007.